



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **6 juillet 2009**

Délibération n° 2009-0876

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Vaulx en Velin - Villeurbanne

objet : Carré de Soie - Action de communication-concertation par le collectif Komplexkapharnaüm - Attribution d'une subvention à l'association Eurêka

service : Direction générale - Missions territoriales

Rapporteur : Monsieur Charrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 26 juin 2009

Secrétaire élu : Madame Najat Vallaud-Belkacem

Compte-rendu affiché le : 7 juillet 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), M. Passi (pouvoir à M. Réale), Mme Frih (pouvoir à M. Braillard), MM. Auroy (pouvoir à M. Abadie), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bargoin (pouvoir à Mme Chevassus-Masia), MM. Barthelémy (pouvoir à Mme Yérémian), Bernard B (pouvoir à M. Coste), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Chabert (pouvoir à M. Buffet), Deschamps (pouvoir à Mme Ait-Maten), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Giordano (pouvoir à M. Buna), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à M. Millet), Lelièvre (pouvoir à M. Gignoux), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Louis (pouvoir à Mme Levy), Pillon (pouvoir à M. Reppelin), Touléron (pouvoir à M. Fournel), Vaté (pouvoir à M. Cochet).

Absents non excusés : Mme Pallega, M. Turcas.

Séance publique du 6 juillet 2009**Délibération n° 2009-0876**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Vaulx en Velin - Villeurbanne

objet : **Carré de Soie - Action de communication-concertation par le collectif Komplexkapharnaüm - Attribution d'une subvention à l'association Eurêka**

service : Direction générale - Missions territoriales

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 juin 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le Carré de Soie est aujourd'hui un projet en développement dont l'identité doit encore s'affirmer, notamment du fait de :

- la temporalité longue des opérations,
- la forte présence de friches industrielles sur le territoire,
- sa localisation au cœur des périmètres prioritaires politique de la ville du grand projet de ville (GPV) de Vaulx en Velin et du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de Villeurbanne.

En complément de la mise en œuvre d'une nouvelle campagne de communication et de l'implantation de la Maison du projet à la fin de l'année 2009, l'intervention artistique peut être envisagée comme un levier pour la transformation de ce territoire et apporter une plus-value à sa visibilité et sa compréhension à travers deux objectifs :

- communiquer sur le projet urbain vers l'extérieur : des interventions artistiques doivent permettre de donner de la qualité au site, de l'identifier comme un territoire de dynamiques et de création (logique de marketing territorial en œuvre sur de nombreux projets urbains : les événements du marché gare à Confluence, les Machines de L'île pour l'île de Nantes, etc.),
- permettre une appropriation du projet par les habitants, par des pratiques plus sensibles que les communications et concertations traditionnelles, en utilisant de nouveaux outils qui facilitent la mobilisation de tous les habitants dans ce secteur où les enjeux de mixité sont particulièrement importants.

Komplexkapharnaüm est un collectif d'artistes qui mène un travail d'écriture sur la ville, sa mémoire, ses formes, ses habitants, etc. Cette réflexion aboutit à des propositions de performances ou d'installations dans l'espace urbain qui interrogent les croisements entre art, urbanisme et populations. Le collectif porte un projet de résidence et d'aide à la création nommé "En Cours" dans le cadre duquel sont accueillis artistes et chercheurs intéressés par ces thématiques.

Implanté sur le territoire du Carré de soie, sur la commune de Villeurbanne, Komplexkapharnaüm intervient dans de nombreux festivals en France : Biennale d'art contemporain de Lyon, Nuit Blanche à Paris, les Invites de Villeurbanne, Festival d'Avignon notamment.

Du fait de sa localisation, le collectif a pu prendre très tôt la mesure des transformations qui allaient toucher le quartier du Carré de Soie. Son intervention sur ce territoire, fondée sur la participation des habitants, prend en compte différentes dimensions :

- la mémoire sociale en lien avec l'activité industrielle (électricité, soie, etc.),
- les transformations liées au chantier,
- la perspective de l'arrivée de nouvelles populations (habitat) et de nouvelles mobilités à travers le quartier (pôle de loisirs et de commerces, pôle multimodal).

Il a mené, entre 2002 et 2006, les chantiers de la Soie : chaque année, une soirée de propositions artistiques venait clore une période de résidence d'artistes axée sur le quartier du Carré de Soie.

En 2009, le collectif d'artistes Komplexkapharnaüm organise un événement dénommé soirée phare 2009 qui se tiendra sur le territoire du Carré de Soie le vendredi 18 ou le vendredi 25 septembre 2009.

Au cours de la soirée sera présenté au public le travail de quatre compagnies qui, selon leurs domaines de compétences artistiques, proposeront des interventions diverses avec, à chaque fois, l'objectif de porter un regard sur le territoire du Carré de Soie :

- détournements de façades, des fresques, des sculptures qui viendront s'inscrire dans le quotidien du quartier,
- balades de ville : partir à la (re)découverte du quartier de la Soie à partir de l'œil affuté d'un artiste,
- sur des espaces aménagés : installations dans des espaces de la ville, des délaissés urbains, des places publiques, passantes.

Le travail des artistes reposera sur une découverte préalable du territoire du Carré de Soie et des projets de développement en deux temps :

- 2 jours de rencontres entre les artistes et les acteurs du territoire en juin 2009,
- résidence de 10 jours des artistes concernés sur le Carré de Soie, du 14 au 24 septembre 2009.

Une première édition s'est déroulée l'année passée sans financement de la Communauté urbaine. Pour l'édition 2009, il a été souhaité un renforcement de cette action pour qu'elle ait un impact maximum vis-à-vis des populations, notamment les populations fragiles nombreuses dans ce quartier.

Pour l'édition 2009, le budget prévisionnel de l'événement est de 30 740 € et le collectif sollicite un soutien financier de la Communauté urbaine, qui pourrait reposer notamment sur :

- une assistance à la communication, devant permettre un rayonnement de l'événement,
- la possibilité pour la Communauté urbaine d'utiliser et de diffuser sur son site et dans la Maison du projet un certain nombre de traces de l'événement (vidéo, enregistrement audio, photo des parcours),
- une expérimentation de la capacité de l'intervention artistique à développer de réelles dynamiques sur le territoire.

Afin d'expérimenter les plus-values d'un tel événement pour la reconnaissance du projet urbain et à titre expérimental, il est proposé que la Communauté urbaine participe à l'organisation de la soirée phare 2009 à hauteur de 10 000 € nets de taxe, sous forme de subvention attribuée à l'association Eurêka, structure juridique du collectif Komplexkapharnaüm.

Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

- commune de Vaulx en Velin :	5 000 €
- région Rhône-Alpes :	5 000 €
- département du Rhône :	5 000 €
- autofinancement Komplexkapharnaüm :	5 740 €
- Communauté urbaine :	10 000 €

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 10 000 € nets de taxe à l'association Eurêka pour l'organisation, par le collectif d'artistes Komplexkapharnaüm, de la soirée phare 2009, sur le territoire du Carré de Soie,

b) - la convention à passer avec l'association Eurêka.

2° - Autorise monsieur le président à signer ladite convention.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2009 - compte 657 480 - fonction 824 - opération 0984.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 8 juillet 2009.